



## BAREME DES HONORAIRES DE NOS AGENCES DE L'OISE ET VAL D'OISE

\*\*\*\*\*

FOREVER.IMMO  
6 RUE DE CREIL  
60500 CHANTILLY  
Tel : 03 44 60 76 76  
chantilly@forever.immo

FOREVER.IMMO  
24 RUE VICTOR BASCH  
95190 GOUSSAINVILLE  
Tel : 01 39 88 75 45  
contact@forever.immo

Tarifs applicables au 01/04/2017  
Taux de TVA applicable 20 %  
TVA Intra : FR 6941090918800048

### OFFRE PREMIUM

#### TRANSACTIONS IMMOBILIERES D'HABITATION, COMMERCIALE, TERRAIN

Montant de la vente inférieur à 50 000 € : 4 000 € TTC d'honoraires  
Montant de la vente supérieur à 50 001 € jusqu'à 100 000 € : 5 000 € TTC d'honoraires  
Montant de la vente supérieur à 100 001 € jusqu'à 200 000 € : Honoraires dans la limite de 13 000 € TTC du prix de vente  
Montant de la vente supérieur à 200 001 € jusqu'à 300 000 € : Honoraires dans la limite de 16 000 € TTC du prix de vente  
Montant de la vente supérieur à 300 001 € : Honoraires dans la limite de 7 % TTC du prix de vente

Honoraires à la charge du mandant suivant les stipulations du mandat.  
Les tranches ne sont pas cumulatives entre elles (principe de non-cumul).

### OFFRE PREMIUM V.I.P.

FOREVER.IMMO S'EST DOTÉE D'UNE CHARTE COMMERCIALE EXCLUSIVE MISE AU SERVICE DE SES CLIENTS SOUS CONTRAT EXCLUSIF.  
(CHARTRE CONSULTABLE DANS NOS AGENCES)

#### TRANSACTIONS IMMOBILIERES D'HABITATION, COMMERCIALE, TERRAIN

Montant de la vente jusqu'à 350 000 € : honoraires dans la limite de 25 000 € TTC du prix net vendeur  
Montant de la vente supérieur à 350 001 € : honoraires dans la limite de 30 000 € TTC du prix net vendeur

Honoraires à la charge du vendeur.  
Les tranches ne sont pas cumulatives entre elles (principe de non-cumul).

### ESTIMATIONS

Rapport écrit : à partir de 130 € TTC selon vacations réalisées.

#### TRANSACTIONS DE LOCATIONS D'HABITATION (HORS ZONE TENDUE ET TRES TENDUE)

A la charge du bailleur : 8 € TTC du m<sup>2</sup> pour la recherche du locataire, l'organisation des visites, la constitution du dossier et la rédaction du bail. 3 € TTC du m<sup>2</sup> pour l'état des lieux.  
A la charge du locataire : 8 € TTC du m<sup>2</sup> pour la recherche du locataire, l'organisation des visites, la constitution du dossier et la rédaction du bail. 3 € TTC du m<sup>2</sup> pour l'état des lieux.

#### TRANSACTIONS DE LOCATIONS COMMERCIALES

30% H.T. du loyer H.T. annuel soit 36 % TTC à la charge du preneur.

SARL au capital de 19.000 € - SIREN 410 909 188 RCS PONTOISE - Carte Professionnelle N°643 Préfecture du Val d'Oise  
Garantie SOCAF 26 avenue de Suffren 75015 PARIS Transactions sur immeubles et fonds de commerce Caution : 110 000 €  
RCP MMA IARD 26 avenue de Suffren 75015 PARIS